

La Plume d'Albert

Le premier journal d'Albert de Mun écrit par des lycéens...

...pour les lycéens



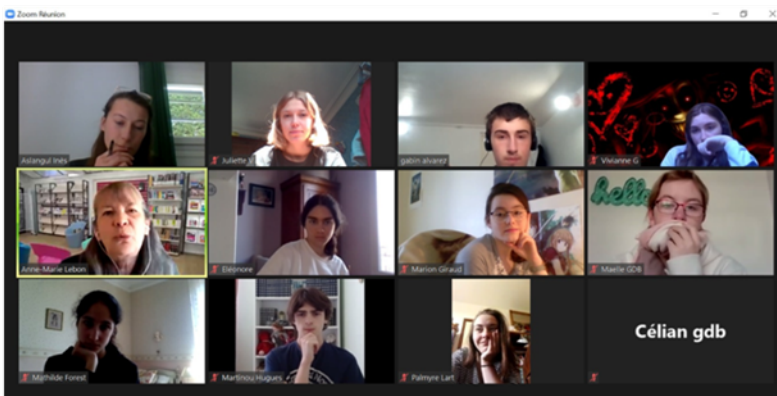
Un métier : astronaute
Retour sur l'affaire Sarah Halimi
S'engager concrètement pour
l'environnement
Le biomimétisme
Et bien plus encore...



Chers lecteurs,

Pour ce dix-neuvième numéro de la Plume, nous vous invitons à embarquer à bord d'un dirigeable à la découverte des métiers d'astronaute et de chauffeur de bus, nous vous dévoilerons aussi ce que sont l'AMAP et le biomimétisme. Une escale est prévue... vous plongerez au cœur du débat de peine de mort et vous vous forgerez un opinion sur le sort de Sarah Halimi. Enfin, l'horoscope vous guidera pour le printemps !

Bonne lecture !



Elaboration du numéro 19

Distribution du numéro 18 (photos par Palmyre L.)

Création de la Une : les étapes !



Par Ayumi T.K.



Dans ce numéro...

Orientation :

Un métier : astronaute..... p. 4-6

Point de vue :

Le goût amer de l'injustice..... p. 8-9

A mort ! - Le débat..... p. 10-13

Société :

S'engager concrètement pour l'environnement..... p. 14-15

On les croise tous les matins..... p. 16-17

Culture :

Petit état des lieux sur les dirigeables modernes..... p. 18-19

Sciences :

Le biomimétisme..... p. 20-21

Jeux :

Les engrenages..... p. 7

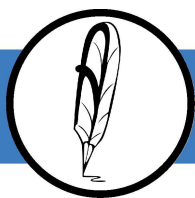
Solution..... p. 22

Horoscope :

L'horoscope de ce printemps..... p. 22

Littérature :

Conversation..... p. 23



Un métier : astronaute

Nous avons tous, étant petits, rêvé au moins une fois de devenir astronaute, de voyager parmi les étoiles... Si la plupart finissent par abandonner l'idée, certains s'y accrochent, et avec beaucoup de travail, parfois, ce rêve se réalise. Mais quelles sont les compétences nécessaires pour devenir astronaute ? Qui sont les grands astronautes qui ont marqué l'histoire ?

- Petit point vocabulaire -

Quelle est la différence entre un spationaute, un cosmonaute, un astronaute ?

En fait, c'est la même chose ! Simplement, lors de la conquête spatiale, chaque état a utilisé un terme différent : cosmonaute pour les Russes, astronaute pour les États-Uniens, spationaute pour les Français... et taïkonaute pour les Chinois ! Aujourd'hui, c'est le terme astronaute qui est le plus utilisé, tout simplement parce que les États-Uniens sont les plus avancés dans l'exploration de l'espace.

Célèbres astronautes d'hier et d'aujourd'hui

> Laïka : cette chienne soviétique fut le premier animal à être mis en orbite autour de la Terre, le 3 novembre 1957. Elle survit au décollage et à la mise en orbite, mais décède environ 7 heures après le lancement, de surchauffe et aussi probablement de stress. Malgré cela, cette expédition marque un progrès significatif puisqu'elle montre qu'un être vivant peut être envoyé dans l'espace, et fournit de nombreuses données qui permettront de préparer le lancement d'un homme.

> Youri Gagarine : ce cosmonaute russe est le premier homme à effectuer un vol dans l'espace. Le 12 avril 1961, soit il y a 60 ans, il décolle à bord de la fusée Vostok 1 et est placé en orbite autour de la Terre, avant de redescendre. Il atterrit en parachute dans un champ, à la grande surprise des fermiers qui y travaillent. Aujourd'hui mondialement reconnu, Gagarine est décrit comme quelqu'un de très concentré, déterminé et rigoureux. Il meurt en 1968 lors d'un entraînement de vol.

> Neil Armstrong : son nom est connu, il fut le premier homme à poser le pied sur la Lune. Cela fait suite au défi du président américain Kennedy d'envoyer des

hommes sur le satellite de la Terre avant la fin de la décennie, dans le cadre de la Guerre froide et de la concurrence entre USA et URSS dans la conquête spatiale. Cet exploit est réalisé en juillet 1969, l'équipe se compose également de Buzz Aldrin et Michael Collins. Dans les trois ans et demi qui suivirent, dix astronautes se rendirent à leur tour sur la Lune.

> Valentina Terechkova : Moins célèbre, elle est la première femme à se rendre dans l'espace, en 1963. Elle passe trois jours en orbite basse* avec son conjoint. Elle ne retournera pas dans l'espace par la suite, mais devient une importante figure politique, fervente communiste et symbole de la libération des femmes dans le monde socialiste.



Neil Armstrong sur la Lune (Pxhere)

> Mae Jemison : depuis toute petite, Mae Jemison se passionne pour les sciences et s'indigne de l'absence de femmes dans les missions Apollo de la NASA. Dès l'âge de 16 ans, elle entre à l'université et étudie la médecine, la physique, la biologie, subissant souvent des discriminations de la part de ses professeurs. Après avoir été officier médical pour le Corps de la Paix, elle postule à la NASA afin de réaliser son rêve d'enfant de devenir astronaute, inspirée par les vols de Sally Ride, première femme américaine dans l'espace, et Guion Bluford, premier Afro-Américain à être allé dans



l'espace. Elle est sélectionnée en 1987 pour être l'un des quinze nouveaux astronautes de la NASA, et effectue son unique vol orbital en 1992, lors de la mission STS-47, en tant que spécialiste de mission scientifique.

> Thomas Pesquet : vous le connaissez sans doute, il s'agit d'un astronaute français. Tout d'abord pilote de ligne et ingénieur, il est sélectionné en 2009 par l'ESA (Agence Spatiale Européenne) pour former le troisième groupe d'astronautes européens. Il participe à une première mission de 6 mois, baptisée Proxima, à bord de l'ISS (Station Spatiale Internationale) entre 2016 et 2017. Il est ingénieur de vol : il doit à la fois assurer la maintenance de l'ISS et réaliser des expériences commandées par l'ESA et la NASA. Petite anecdote : pendant ce séjour, il réalise les photos du Google Street View de l'ISS. Lors de sa nouvelle mission à bord de l'ISS qui débute en avril 2021, Thomas Pesquet aura l'occasion d'être le commandant de bord de la station, une première pour un français. Il deviendra aussi le français à avoir passé le plus de temps dans l'espace.



Portrait officiel de Thomas Pesquet, 2020 (Wikipédia)

Le recrutement

Il n'y a pas de cursus spécifique pour devenir astronaute, la formation ayant lieu après le recrutement. Quelles sont les compétences nécessaires pour devenir astronaute ? Elles sont multiples : il faut être à la fois un bon scientifique, et avoir les compétences physiques et psychologiques. En effet, si, quand vous voyez Tintin sur la Lune, ça vous paraît tout simple... ce n'est pas le cas ! Un astronaute doit être capable de se rendre dans l'espace, donc de résister aux différentes phases du voyage et d'évoluer dans un environnement très différent de celui auquel son corps est habitué. Dans l'espace, il n'y a pas de pesanteur, et sans entraînement régulier, les muscles perdent peu à peu leur force, y compris le cœur qui doit faire moins d'effort pour pomper le sang. Tant qu'on est dans l'espace, on ne s'en rend pas compte, mais le retour sur Terre est un moment difficile pour tous les astronautes. A chaque retour, les astronautes suivent un programme de recherche et de remise en forme. Après 6 mois à bord de l'ISS, il leur faut 6 mois à 1 an pour retrouver leur état physique d'avant le vol.

Un astronaute doit aussi faire preuve d'une grande maîtrise de lui-même, savoir prendre des

décisions sous la pression, ne pas craindre la solitude, le confinement, tout en ayant des compétences relationnelles car il travaille toujours en équipe.

Il doit aussi pouvoir remplir les missions qui lui ont été assignées, car l'ISS n'est pas un hôtel mais un laboratoire de recherche ! Il est demandé aux astronautes d'avoir des compétences dans des domaines scientifiques variés : en plus de réaliser des expériences de physique et de biologie dans l'espace, il doit être capable de participer à des réparations y compris à l'extérieur de la station, ce qui requiert des compétences techniques. Il doit aussi posséder des compétences médicales en cas d'accident, car il n'y a pas de médecin disponible rapidement quand on est dans l'espace ! Enfin, une maîtrise de l'informatique est indispensable car, dans l'espace, le matériel numérique est omniprésent.

Et finalement, bien que n'étant plus indispensable, une expérience de vol est fortement recommandée, comme pilote de ligne par exemple.

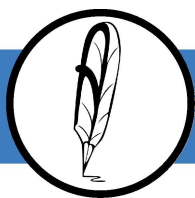


Logo de l'ESA (European Space Agency), Wikipédia

Lors de sa dernière campagne de recrutement, voici ce que l'ESA impose aux candidats souhaitant devenir les prochains astronautes européens :

- « - être une femme ou un homme de 27 à 50 ans citoyen d'un État membre de l'ESA ;
- être diplômé au minimum d'un master scientifique (physique, sciences de la Terre, biologie, médecine, mathématiques, informatique) ou ingénieur ;
- avoir 3 ans d'expérience professionnelle et parler couramment anglais ;
- avoir quelques aptitudes psychologiques et personnelles comme la capacité à garder son calme sous la pression et à se déplacer longuement et loin de son domicile. »

Cette campagne prendra fin en octobre 2022, avec l'embauche de 4 à 6 astronautes ainsi qu'une vingtaine de réservistes. Ainsi, il faut être vraiment motivé pour obtenir une place : une passion pour les sciences et l'espace est donc bien entendu indispensable !



En quoi consiste le métier ?

Le temps passé dans l'espace est minime dans la carrière d'un astronaute. En attendant d'être affecté à une mission, il faut se préparer et participer à son élaboration : acquérir et entretenir des connaissances, suivre un entraînement physique, participer à des simulations, effectuer des travaux de maintenance du matériel, mener des études scientifiques, participer à des rencontres internationales... L'essentiel du métier n'est donc pas le vol, mais la préparation et la recherche !

Vous l'aurez compris, le métier d'astronaute est passionnant, mais aussi très difficile, et surtout, il y a peu d'élus. Mais comme le dit Thomas Pesquet, il ne faut pas se priver de postuler, ça ne coûte rien d'essayer. Alors, serez-vous le prochain spationaute français ?

*orbite basse : aussi appelée orbite LEO (*low earth orbit*), il s'agit d'une orbite circulaire, située entre 500 à 2000 km d'altitude entre l'atmosphère et la ceinture de Van Allen (zone de radiations). On trouve dans cette orbite de nombreux satellites de communication (la basse altitude permet d'avoir un faible temps de latence) ainsi que la station spatiale internationale. Dans cette orbite, la vitesse doit être très grande afin de contrer l'attraction terrestre.



L'ISS photographiée par les membres de l'équipe de l'Expédition 56, depuis un vaisseau Soyouz après avoir décollé (Wikipédia)

Juliette Valot

- Le saviez-vous ? -



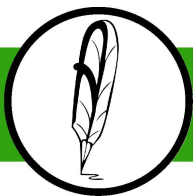
L'équipage d'Appolo 11, Collins est au milieu (Wikipédia)

L'astronaute Michael Collins est décédé le 28 avril dernier, à l'âge de 90 ans. Beaucoup moins connu que ses coéquipiers Neil Armstrong et Buzz Aldrin, il était le 3^{ème} membre de la mission Appolo 11 au cours de laquelle l'homme posa pour la première fois le pied sur la Lune. Cependant, Collins ne s'est jamais rendu à la surface du satellite... pendant que les deux autres exploraient la Lune, il pilotait le module de commande en orbite, seul. Bien que souvent considéré comme « le troisième homme », il sait que son rôle a une grande importance puisqu'il doit récupérer le module lunaire et le ramener sur Terre. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il revient très heureux de son expérience, décrivant ses moments de solitude de l'autre côté de la Lune (il n'a alors plus aucun contact possible avec la Terre) comme des instants de plénitude : « I knew I was alone in a way that

no earthling has ever been before. » (Je savais que j'étais seul tel que personne ne l'avait jamais été auparavant).

Il ne retournera plus dans l'espace après cette mission, et deviendra un haut fonctionnaire. Il restera dans les mémoires comme « L'astronaute idéal. Celui à qui on rêve de ressembler », selon Jean-François Clervoy, astronaute français.

Juliette Valot



Les engrenages

Dans ce numéro, nous vous proposons cette fois de découvrir un nouveau jeu appelé les engrenages. En espérant qu'il vous plaira!

Explication :

Le but de ce jeu est de compléter les engrenages à l'aide des définitions données. Pour connaître le sens du mot dans l'engrenage, une flèche l'indique. La case sur laquelle la flèche commence est l'emplacement où le mot doit commencer.

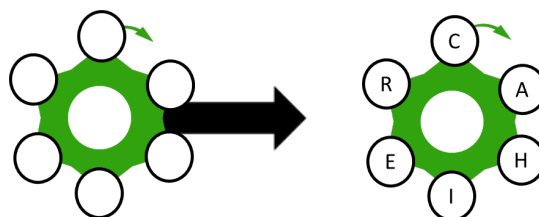
Exemple :

Vous avez à disposition cette définition :

« Support sur lequel on écrit nos cours »

Vous pensez donc à cahier ou à feuille. L'un a 6 lettres tandis que l'autre en a 7.

Vous allez donc placer le mot qui correspond au nombre d'emplacements disponibles dans l'engrenage.

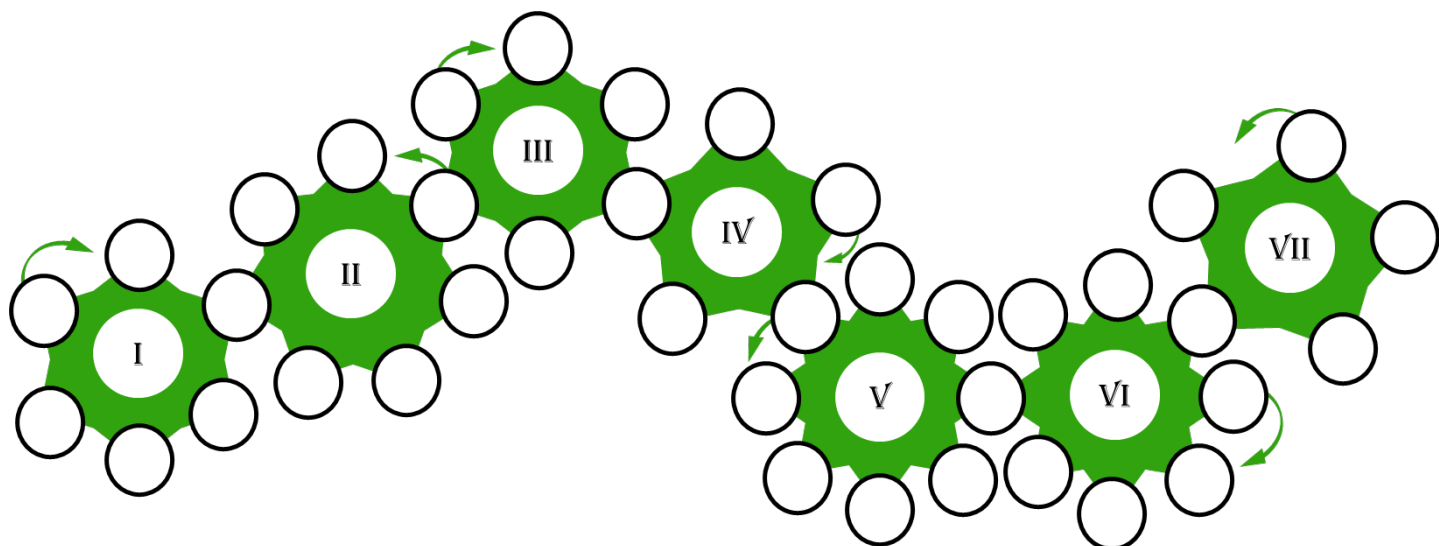


A vos stylos !

Définitions :

- I. Être dans l'obligation de faire quelque chose
- II. Tu devras en choisir un pour le reste de ta vie professionnelle
- III. Autre nom pour les fantômes
- IV. Objet nous emmenant dans un autre monde ou nous apprenant de nouvelles choses

- V. Outil très utilisé et précieux facilitant nos recherches
- VI. Fait de créer quelque chose de nouveau
- VII. Mot faisant partie de la phrase culte de Star Wars





Le goût amer de l'injustice

En avril 2017, Sarah Halimi est battue, puis défenestrée par son voisin Kobili Traoré. Ce dernier ayant été sous l'emprise de substances illicites lui ôtant vraisemblablement tout discernement, la Cour de cassation rend son jugement quatre ans plus tard : pas de poursuite de l'affaire, pour les raisons que nous exposerons. Trouvant cela révoltant, nous tentons par ces lignes de vous faire part de notre sidération et de retourner la situation, même à ce stade, tout en vous éclairant sur notre système judiciaire actuel.

Le déroulé des faits

Le 4 avril 2017, Sarah Halimi, jeune retraitée de confession juive, est tuée dans son HLM de Belleville par son voisin de confession musulmane Kobili Traoré de 27 ans. Trois expertises psychiatriques successives sont effectuées et confirment que le discernement de M. Traoré était "altéré" au moment des faits. De là, il est reconnu n'être pas responsable pénalement de cet homicide.

Lorsque la famille de Mme Halimi sollicite le parquet le 12 juillet 2019, celui-ci requiert un procès aux assises pour homicide volontaire à caractère antisémite. Cette démarche est cependant jugée inutile par les juges d'instruction - ceux qui mènent l'enquête - qui saisissent alors la chambre de la cour d'appel de Paris, pour avérer que le procès contre M. Traoré n'a pas lieu d'être, au vu des circonstances soi-disant atténuantes. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris répond à leurs attentes en n'incitant aucune procédure, puisque M. Traoré est, selon elle, irresponsable pénalement de cet acte. Le 19 décembre 2019, la famille de la victime conteste ces dires, et se voit soutenue dans une certaine mesure par Emmanuel Macron qui réaffirme le 23 janvier 2020 le « besoin de procès ». Ces dernières paroles suscitent un « tollé » dans le monde judiciaire...

Enfin, le délibéré du 3 mars 2021 de la Cour de cassation n'apporte aucune avancée et se range derrière l'article 122-1 du code pénal : « N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. ». Le délibéré définitif du 14 avril 2021 relaxe M. Traoré, provoquant ainsi l'indignation générale.

Une critique de la morale judiciaire

Plusieurs contestations sont remises au goût du jour : la justice traduit-elle un état d'esprit ou une

élite passive ? A quelle réforme de la justice faut-il procéder pour combler ce honteux vide juridique (absence de juridiction pour un cas pratique donné) ? Où est la moralité, le jugement personnel, l'humanisation des textes ? Nous dénonçons ce délibéré et le jugeons inacceptable sur plusieurs plans : déjà sur la façon d'exercer la justice mais aussi sur une justice potentiellement aveuglée.

Un délibéré devrait se baser essentiellement sur les textes mais aussi sur l'opinion propre du jury et du juge. Pourtant ici, le recours à la loi n'est possible qu'approximativement puisqu'aucune juridiction n'est dédiée au cas de figure, selon lequel un meurtre est accompli inconsciemment. Plusieurs paradoxes et failles qui plaideraient en faveur d'un jugement nécessaire jaillissent cependant à l'observation de notre affaire.

Partons du principe évoqué que M. Traoré n'ait pas commis volontairement cet homicide, ce qui expliquerait alors une absence de peine pour homicide volontaire. Comment explique-t-on par contre l'absence de peine ou de conséquences pour la consommation, qui s'est avérée être régulière, de drogues, mise à part la conduite en séjour thérapeutique ? Quand bien même la loi n'encadre pas les meurtres sous emprise de substances illicites, les drogues sont strictement interdites en France mais Kobili Traoré a-t-il écopé au moins d'une peine pour consommation de stupéfiants ? Conformément aux normes internationales de l'OMS et au code de la santé publique, la consommation de substances stupéfiantes est passible d'une peine d'emprisonnement maximale d'un an et d'une amende de 3750€.

Aussi, M. Traoré pourrait aussi être excusé d'avoir accidentellement lors d'une « bouffée délirante » défenestrée sa voisine juive. Peut-être n'aviez-vous pas tiqué mais pourquoi préciser dans les articles que la victime était de « confession juive » ? Encore là, c'est curieusement que la justice n'aurait pas assez tenu compte de ces circonstances aggravantes pour



M. Traoré qui aurait crié après son acte « Allah Akbar » et « J'ai tué le sheitan [diable en arabe] », faisant suite notons-le à de précédentes injures prononcées tout au long de la cohabitation entre Mme Halimi et M. Traoré. Le psychiatre Daniel Zagury confirme d'autant plus dans son rapport que « Le crime de Kobili Traoré est un acte délirant et antisémite ». Nous percevons clairement un enjeu religieux en arrière-plan à ne pas négliger qui, à notre sens, n'aurait pas assez fait mouche aux juges.

François Molins, procureur général de la Cour de cassation, invite toutefois à nuancer les propos jugeant la justice de « laxiste » en rappelant que « la décision rendue l'a été conformément à la règle de droit [dans le but] d'éviter l'arbitraire. ». Il défend les magistrats en amenant à penser qu'ils n'ont pas pour mission de « substituer au législateur et modifier la norme » mais d'« interpréter la loi dans le silence de celle-ci, [...] que dans des limites strictes ». Faut-il rejeter la faute sur le législateur, pour se dédouaner et s'ôter toute responsabilité ? Ne faut-il s'en tenir qu'à une simple application des textes sans réflexion quant à leur réelle « mise en pratique » ? Ces propos, certes sensés, nous font plus penser à l'effet de la patate chaude qu'on refourgue à son voisin, plutôt qu'à une réelle tentative de trouver un consensus avec les contestataires de la décision, voire l'opinion publique.

Il réagit aussi aux accusations selon lesquelles la Cour n'aurait pas pris en compte le caractère antisémite du meurtre : « J'avais d'ailleurs demandé pendant plusieurs mois au juge d'instruction que cette circonstance aggravante soit retenue [...]. Un des experts a ainsi indiqué « qu'un crime peut être délirant et antisémite » sans d'ailleurs qu'un antisémitisme antérieur à la commission des faits ait eu besoin d'être révélé. »

Un paradoxe est également soulevé dans l'interview : est-ce normal et pénalement juste qu'un accident de la route après consommation de stupéfiants encourt une peine plus importante qu'un meurtre effectué dans ces mêmes « conditions » ? À cela, M. Molins se voit désolé de ne pas pouvoir répondre malgré le fait que « rien n'interdirait de le prévoir à l'avenir ». Il rappelle également, à juste titre, « que si la consommation de stupéfiants n'est pas une circonstance aggravante du meurtre, cela ne signifie en aucun cas qu'elle est une cause d'irresponsabilité pénale. Ce raccourci erroné, [qu'il a] malheureusement trop entendu ces derniers jours, doit impérativement être corrigé. C'est l'abolition du discernement lors du passage à l'acte et elle seule, qui induit l'irresponsabilité pénale. Or, toute personne qui consomme de l'alcool ou du cannabis n'a pas une bouffée délirante et ne voit pas son discernement aboli. »



Photo par Ethan Dominguez pendant la manifestation du dimanche 25 avril

À suivre

La manifestation du dimanche 25 avril démontre une ferme volonté de la plupart des Français de faire opérer un jugement « juste », comme beaucoup le confirment. Notons aussi que M. Macron vient de soumettre à M. Dupont-Moretti, son garde des Sceaux, une demande concernant un projet de loi pour combler ce vide juridique. Cette demande fait suite au rapport de Philippe Houillon et Dominique Rambourg, commandé lorsque Nicole Belloubet était Ministre de la justice dans le gouvernement d'Edouard Philippe. Il y est écrit qu'il n'est pas « nécessaire de modifier l'article 122-1 du code pénal sur l'irresponsabilité pénale pour trouble psychique ou neuropsychique [mais de procéder à des] améliorations techniques du dispositif issues de la loi de février 2008 ». Il s'agirait vraisemblablement, non pas de créer une nouvelle loi spécifique à notre cas, mais de préciser dans les textes précédents un certain nombre de circonstances, pour mieux définir les jugements et peines envisageables. Le projet de loi doit être présenté fin mai. Cependant, en droit pénal français, il existe le principe de non rétroactivité : en soi, l'arrêt rendu par la Cour de cassation du 14 avril, dont les fondements seraient certes modifiés par la nouvelle loi, ne pourra être revu.

! À noter que cet article a été fini au 26 avril 2021 ; il est donc possible que certaines évolutions aient eu lieu depuis. !

Ethan Dominguez et Palmyre Lartigaut



À mort ! – Le débat

Dans le précédent numéro, je détaillais l'évolution de l'abolition de la peine de mort, en France notamment. J'ai interrogé mon entourage sur ces polémiques, voici donc leurs réponses et arguments. A vous ensuite de vous forger votre propre opinion !

Les « contre » :

Qui en est légitime ? Par cela, on entend qu'aucune personne n'est en droit de décider qui doit mourir ou qui peut continuer à vivre.

Célia, 17 ans « Décider de la mort de quelqu'un peut être assez incongru dans la mesure où on ne peut pas comprendre ce qui a poussé la personne à agir. On n'a pas les mêmes antécédents qu'elle. S'il faut préserver l'entourage, alors c'est à l'hôpital psychiatrique qu'il faut envoyer l'accusé pas à la mort. Ca veut dire qu'on pense être apte à décider de qui va vivre, qui va mourir. »

Xavier, 17 ans « Je considère qu'aucun homme n'est parfait, par conséquent il ne peut pas décider de supprimer une vie. »

Elise, 19 ans « Qui sommes nous pour exécuter un autre être humain ? Pour décider de sa vie en y mettant fin ? Quelques soient les atrocités commises, je ne pense pas que ce soit la solution pour punir un individu, même un terroriste ou un tueur en série. »

Astrée, 17 ans « Avant d'envisager la peine de mort, on devrait d'abord envisager une amélioration des conditions de vie et d'accompagnement des détenus, un suivi psychologique réel, une véritable réinsertion... et réfléchir à l'impact que ces peines auraient sur les personnes chargées de condamner ou d'exécuter les criminels : c'est une charge très lourde d'envoyer des gens vers la mort. [...] Le principe de supprimer la vie, même dans une optique de justice purement punitive me paraît assez étrange : une vie enfermée et non libre de ses mouvements me semble bien pire que la mort. »

L'influence sur le pouvoir judiciaire. La justice et le droit ont été à plusieurs reprises corrompus ou influencés par l'opinion publique, des personnalités... Pouvons-nous donc nous permettre de faire mourir un individu alors que son accusation est la décision potentiellement d'esprits aveuglés ?

Xavier, 17 ans « Soit la peine de mort est instaurée à

partir d'un seuil très précis, soit c'est en fonction d'un juge, ce qui sera source de très grandes inégalités. [...] Aussi, plus on a d'argent, plus on a les moyens pour un bon avocat. Les pauvres auraient donc plus de chances d'être condamnés à mort. »

Elise, 19 ans « Le fait d'établir la peine de mort permet d'avoir le pouvoir suprême sur un individu. Mais en ayant ce pouvoir entre les mains, un juge peut être influencé, biaisé par l'opinion publique ou autres. Comment faire alors pour distinguer des innocents de vrais criminels ? C'est l'exemple des 4 jeunes noirs accusés, à tort, de viol d'une femme blanche à New York. Pourtant Trump à l'époque les aurait condamnés à mort. »

Astrée, 17 ans « L'état actuel du système de justice (notamment en France) ne me paraît pas suffisamment bon pour l'envisager de toute façon, même si j'étais pour. On voit beaucoup de non lieu pour des affaires graves (1% de condamnation des viols par exemple, ou de nombreuses femmes tuées par leurs maris après qu'elles aient porté plainte pour des violences), et à l'inverse certaines condamnations très lourdes pour des actes qui le sont beaucoup moins (consommation de drogue par exemple). Il me semble donc légitime de s'interroger sur les abus que pourraient provoquer une telle peine : la prison est réversible, il est possible d'en sortir, contrairement à la mort. »

Les erreurs judiciaires. Condamner à mort et se rendre compte qu'il s'agissait d'un innocent peut éventuellement faire culpabiliser, pour le coup véridiquement, la personne qui a pris cette décision. Sauf si elle n'a pas de scrupules et un cœur de pierre, le juge souvent aura cette mort sur la conscience. On ne ressuscite pas les innocents, il fallait y réfléchir avant.

Célia, 17 ans « Je pense être contre déjà simplement parce que la justice peut faire des erreurs puisque c'est nous qui la définissons. »



M. de Casaban « Je suis contre la peine de mort par nécessité [...] car rien ne permet de garantir que le crime commis l'a été par celui ou celle condamné. Rien ne garantit la justesse de nos actes et de nos jugements et en cela comme en toutes choses, et ici le risque est grand de se tromper.

Xavier, 17 ans « On peut toujours revenir sur une personne emprisonnée par erreur, c'est difficile de ressusciter un mort. »

Quelle leçon ? De plus en plus de spécialistes se consacrent à l'étude des cerveaux et des mentalités des criminels. Commettre un – ou des – crime des plus extrêmes (tuer, torturer, violer...) n'est certainement pas humain : quelles ont donc été leurs motivations, quel intérêt voyaient-ils à s'acharner de cette manière ? Des rééducations pour les psychopathies et autres troubles mentaux se démocratisent progressivement et il vaut mieux donner une seconde chance à ces personnes de se « repentir » plutôt que de couper net en excluant définitivement ceux ou celles qui troublent l'ordre public.

Célia, 17 ans « parce que le condamné meurt sur le coup, il n'en tire aucune leçon [...] il n'y a plus vraiment de justice. »

Agathe, 17 ans « Pour moi la peine de mort est, comme la justice punitive, une solution de facilité pour ne pas avoir à régler réellement un problème. Je respecte cependant les avis en faveur du rétablissement de la peine de mort même si pour moi cette opinion est celle de personnes qui réagissent sous le coup de l'émotion, qui veulent rendre au criminel supposé la monnaie de sa pièce, ce qui n'est pas forcément la meilleure manière pour instaurer une justice égalitaire. »

Elise, 19 ans « Je suis fidèle à l'analyse kantienne de la morale/conscience : une peine de prison à vie me semble plus pertinente, même si l'individu nie ses actes : au fond de lui même, il ne peut pas faire taire cette conscience. La mort est une échappatoire, la solution des « lâches » à mes yeux pouvant trouver le repos et fuir sa morale. C'est justement cette confrontation avec la morale que des dirigeants nazis ont voulu éviter en se suicidant avant le procès de Nuremberg.



Dessin
d'Ayumi T.K,
inspiré d'une
scène de la
série *Prison
Break*

La mort apparaîtrait donc comme la solution facile... »

Astrée, 17 ans « Les peines qu'on applique devraient avant tout être réhabilitatives plutôt que punitives. L'état actuel du système de justice (notamment en France) ne me paraît pas suffisamment bon pour l'envisager de toute façon, même si j'étais pour. »

Une peine supplémentaire. Dans le cas où l'affaire concerne un meurtre, d'après les propos de familles endeuillées, il ne suffit pas pour la famille de la victime de faire mourir le coupable. Cela ne ferait qu'ajouter la peine supplémentaire de la famille du condamné.

Xavier, 17 ans « si la personne a des amis ou de la famille, on ne peut pas leur infliger ça. »

Tuer pour tuer...jusqu'où ? Nous ne sommes à priori pas nés pour nous entretuer. Le discours religieux a d'ailleurs contribué à cette norme universelle de prendre soin des autres et de les accompagner dans leurs maux et troubles plutôt que de les réprimander pour cela. Soyons humanistes et tout ira bien !

M. de Casaban « Je suis contre la peine de mort par [...] principe car je ne suis qu'un être vivant et parmi beaucoup d'autres. J'ai la responsabilité de garantir la vie de mes semblables qui, même coupables de mauvaises actions, sont comme moi, et moi comme eux : des personnes complexes pour lesquelles on ne doit pas perdre l'espoir que la compréhension (de l'acte odieux que l'on punirait de la peine de mort), le regret, et la volonté de s'améliorer s'accomplissent. Du point de vue moral, puis-je accomplir ou laisser accomplir, même sous couvert de la Loi ce que je réprouve, tuer celui qui a tué ? Parmi les cauchemars qu'il m'est arrivé de faire, l'un des pires était celui de tuer ; au réveil, j'étais pris d'une profonde tristesse. »

M. Mollet « En fait, la vérité est que, modelés par notre sensibilité judéo-chrétienne, nous avons de plus en plus de gêne avec la mort. C'est au nom de cette sensibilité que les nations sont de plus en plus nombreuses à abolir la peine capitale [...]. »

La peine de mort n'intimide pas. Les pays l'ayant abolie n'ont pas vu leur taux de criminalité augmenter. Plus surprenant encore, il a diminué au Canada après l'abolition. Selon les chiffres d'*AlterJustice*, « un État états-unien appliquant la peine de mort comme la Pennsylvanie qui a une population de 12 702 379 (2010) habitants aurait un total de 725,31 meurtres contre l'État de l'Illinois ne l'appliquant pas, a une population similaire de 12 830 632 (2010) habitants aurait un total de 515,79 meurtres. Il y a donc une différence de 209,52 homicides de plus pour l'État octroyant la peine capitale. » Curieux ? Pourtant il s'agirait plus d'un effet de spectacle pour impressionner et menacer. En faits, il n'en est vraisemblablement rien.



Célia, 17 ans « la peine de mort ça sert davantage à impressionner, à inspirer de la terreur envers la population qu'à punir le condamné »

Astrée, 17 ans « Je ne pense pas de plus que les peines aient un quelconque effet dissuasif : on assiste à de nombreuses récidives (quasiment 10% en 2018 pour les crimes). »

Les « pour » :

Et si c'était toi ? M. de Casaban, professeur d'histoire-géo à AdM m'a confié avoir lancé le sujet en cours. « Il m'est arrivé une fois, attristé par un élève particulièrement acharné à défendre la peine de mort et très vindicatif, de retourner l'argument indépassable qu'il utilisait dans le débat, à savoir : " et si c'était quelqu'un de ta famille qui avait été assassiné, tu serais contre la peine de mort ?" en le laissant réfléchir sur : " et si c'était toi qui étais accusé à tort et risquais la peine de mort." Silence total, glacial. L'argument avait porté mais plus sur le plan affectif que moral. Echec pédagogique. »

Mais en quoi questionner l'aspect affectif n'est-il pas légitime ? Il est vrai que cet argument vraisemblablement imparable rend l'approche de la peine de mort plus ambiguë...

James (le prénom a été changé), 55 ans « Dans l'absolu on est tous contre la peine de mort, sauf que celui-ci n'existe pas : seulement des situations à étudier. Sur le principe philosophique de ne pas prendre la vie, on est tous d'accord, mais le doute survient à la première explosion. »

Punition définitive et satisfaisante pour certains. Tuer pour guérir ses maux semble aussi être largement employé pour défendre la peine de mort.

M. Mollet « S'appuyant sur le principe de la loi du talion, certains y verraient un moyen d'infliger au coupable le traitement même qu'il a fait subir à sa victime : il a tué, la société le tue ; œil pour œil, dent pour dent. »

Ils le méritent ! Aujourd'hui comme nous pouvons le constater, des actes de barbarie sont réalisés jusque dans des lieux symbolisant la démocratie (rédactions de Charlie Hebdo). Ces actes tendent à penser que la peine de mort écarterait ces personnes marginales et extrêmes efficacement.

M. Mollet « [...] en raison de cette sensibilité [judéo-chrétienne] certains veulent réinstaurer la peine de mort, surtout quand les crimes sont crapuleux, révoltants, comme dans le cas des assassins d'enfants ou des actes terroristes tuant de façon lâche et aléatoire des centaines de victimes. »

Protéger ses concitoyens. La mort, manifestement radicale, mettrait un terme aux vies d'individus



Dessin par
Clara Bang

considérés comme dangereux pour la société. Mais à nuancer...

James, 55 ans « Peut-être qu'une bonne raison de donner la mort à des individus, c'est de permettre de protéger les autres citoyens de l'impossibilité de l'Etat de soigner des personnes irrécupérables. Je suis favorable à son rétablissement donc dans certains cas tels que les meurtres d'enfants et les actes sauvages de barbarie. [...] Il y a une clause de sauvegarde de la vie, les gens les plus faibles ou fragiles comme les enfants ou les victimes du terrorisme doivent pouvoir être protégés. La prison n'a pas démontré son efficacité en n'empêchant pas la récidive la plupart du temps. Notre système pénitentiaire ne réussit pas et n'écarte que pour un temps seulement. [...] Je raisonne en « post-abolition » : tout ce que j'ai vu en l'espèce depuis que Badinter a fait abolir la peine de mort, tout ce recul que j'ai sur la vie me conduit à vouloir son rétablissement mais restreint (qui exclut tous les homicides involontaires et ne relevant pas de l'acte terroriste). »

Tentative de compromis

M. Mollet « La législation est différente en temps de guerre ou de paix. Tuez quelqu'un dans la rue et vous serez condamné ; tuez un soldat adverse à la guerre et vous serez décoré. [...] Jadis, avec une déclaration de guerre officielle, c'était clair ; de nos jours, le terrorisme introduit une ambiance de guerre larvée mais notre législation reste civile. Et c'est ce paradoxe qui sans nul doute alimente les velléités de restauration de la peine capitale. »

La peine de mort relève de faits sociétaux. Peut-être ce discours relève, au-delà du caractère en soi de la peine de mort, d'un jeu d'époques et de mentalités évolutives. Est-il légitime alors de comparer la question de la peine de mort d'avant 1981 et celle qui pourrait être rétablie en 2025 ? Les intérêts et objectifs des peuples divergent. C'est pourquoi, il faudrait s'intéresser aux fondements (la loi et la justice), plutôt qu'à ce qu'il en est tiré (la peine de mort).

M. Mollet « Le problème est plus généralement celui de la Loi. En effet, si la peine de mort est légale et si elle est encore appliquée dans certains pays, elle n'est

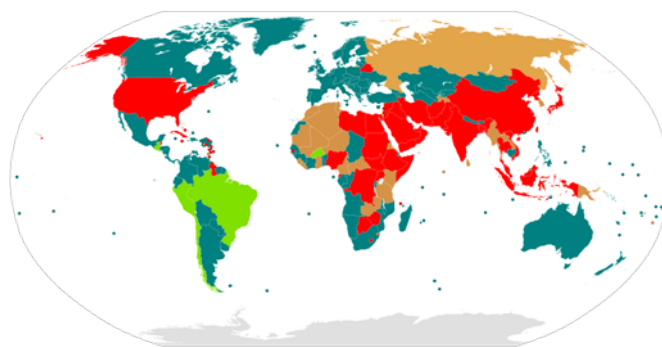


que l'expression de la loi. Or la loi est versatile et varie en fonction des époques et des pays : légale hier, elle peut être abolie aujourd'hui et revenir demain. Au XVIIIème siècle, dans ses *Pensées*, Pascal montre que la justice, loin d'être un absolu, n'est qu'une notion relative et chancelante, variable avec les mœurs et les attitudes. « Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà » exprime bien son idée que selon l'endroit où l'on se place par rapport à la frontière, le juste peut devenir injuste, le légal illégal. [...]

La peine de mort est/était donc une loi, qui n'est pas que l'expression d'un système : des hommes/juges prennent/prenaient cette lourde responsabilité. La rétablir ? L'abolir ? Tout dépend de l'endroit où vous "placez le curseur". Certains états des USA, pays qui est – sur bien des points – un modèle de démocratie, ont aboli la peine capitale ; d'autres l'ont maintenue. »

Xavier, 17 ans « La popularité de la peine de mort diffère en fonction des époques, les personnes en sont touchées différemment. »

On peut en effet avoir un avis sur la peine de mort. Toutefois en interrogeant certaines personnes, surtout les plus jeunes, c'était comme si je déterrais un



La peine de mort dans le monde

- Abolie pour tous les crimes
- Abolie pour tous les crimes sauf des exceptions
- Légale mais non appliquée
- Légale et appliquée

Par Kamalthebest (Wikimédia)

sujet d'il y a 10 siècles. L'absence de la peine serait devenue une norme dans la plupart des mentalités, la question de son rétablissement ne se pose parfois plus...

Agathe, 17 ans « Je ne suis pas réellement questionnée sur la peine de mort puisque que je considère son absence comme quelque chose de normal. »

Palmyre Lartigaut

- Le saviez-vous ? -

A ce qu'on raconte, le descendant Sanson serait toujours en train d'aiguiser la lame de la guillotine, au cas où... Non, c'est une boutade : la famille n'a eu pour mission d'accomplir et d'exécuter (c'est le cas de le dire) cette tâche hors norme « que » de 1688 à 1847.

Métier particulier pour notre époque ou profession à part entière autrefois, le bourreau est dans notre cas « celui qui exécute les peines corporelles ordonnées par une cour de justice, et spécialement la peine de mort, et plus généralement une personne qui martyrise (quelqu'un), physiquement ou moralement » (Le Robert).

Tout commence lorsque Charles Sanson épouse Marguerite Jouënne, fille du bourreau de Dieppe. Il monte sur Paris afin d'en devenir le bourreau officiel et entreprend ce qui sera la renommée d'une longue lignée. Suivi par cinq descendants après lui, Charles Sanson aura ainsi initié cette tradition familiale qui aura l'honneur de voir s'éteindre sous sa lame des figures comme Louis XVI, Marie-Antoinette, Olympe de Gouges, Robespierre, Danton... La dynastie s'interrompt lorsque le sixième larron, Henri-Clément Sanson, s'ennuie du peu de rentabilité que son poste lui procure et s'endette. Il décide alors de vendre la guillotine et est démis de ses fonctions.

Palmyre Lartigaut



S'engager concrètement pour l'environnement

En spécialité SES avec M. Choussy nous avons eu l'occasion d'accueillir pendant deux heures des intervenants, Léa et Prokop, qui nous ont expliqué le rôle, le fonctionnement des AMAP dont je fais ici la synthèse.

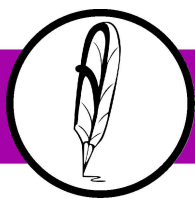
Qu'est qu'une AMAP ?

L'AMAP, ou Association pour le Maintien de l'Association Paysanne, est un groupement d'individus bénévoles qui soutiennent les agriculteurs locaux, en instaurant un lien particulier et direct entre le producteur et le consommateur. L'AMAP présentée s'est construite autour d'un maraîcher, pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement dans sa globalité, n'utilisant pas de produits nocifs. On peut distinguer là les différents types d'agriculture : conventionnelle (visant la productivité), biologique (plus respectueux envers l'environnement et la santé des individus) et raisonnée (plus proche du conventionnel mais où il y a plus de restrictions). Ce n'est cependant pas parce que c'est de l'agriculture biologique qu'elle n'est pas industrielle. Certaines énormes cultures ne composent pas vraiment avec la nature mais comme elles utilisent beaucoup moins de produits, elles rentrent dans les classifications biologiques. Ces appellations sont controversées, lorsque par exemple, dans les élevages, les animaux sont entassés, maltraités, mais s'ils sont nourris avec des aliments issus de l'agriculture « bio » sans antibiotiques, ils peuvent être considérés comme de la « viande bio ».

Pourquoi en avons-nous besoin ?

Il en va de la santé de chacun et de la protection de l'environnement de se préoccuper de ce qu'on mange. L'AMAP contribue, au-delà des politiques ou des législations déjà mises en place, à défendre les intérêts et assurer la survie d'agriculteurs tournés vers un mode de production plus écolo. La Politique Agricole Commune est aussi un acteur de premier plan qui subventionne les agriculteurs avec beaucoup d'hectares (donc souvent conventionnels) et leur permet parfois de survivre grâce à ces aides. Elle apporte majoritairement aux céréaliers et est pour cela très critiquée. La réforme de 2021 vise justement à remettre en question ces méthodes de sorte à revoir la distribution des subventions.

D'autre part, le monde agricole concerne bien des secteurs que nous avons détaillés en classe. D'abord quand on suit le modèle de la France, ou la « ferme d'Europe » de par des régions très productives comme la Beauce, on lie l'agriculture à l'économie. Mes camarades ont alors soulevé les notions d'économie circulaire, de lois du marché, de la croissance, de productivisme qui incluent fortement le monde agricole. En partie boosté par le politique, tout cela implique une réglementation, une mise en place de défense des producteurs – PAC, syndicats, subventions, militantisme, débats autour de leur conditions – ou encore un choix des consommateurs. Ce dernier s'est notamment diversifié avec la popularité croissante du bio. Eh oui, vouloir préserver l'environnement à son échelle c'est se soucier de sa santé mais aussi avoir pris conscience de la fragilité des équilibres et de notre responsabilité commune envers la protection des milieux. Certains modes de production peuvent en particulier être dévastateurs pour les sols. Entre les pesticides et la pollution des sols, de l'eau et la sur utilisation des sols, ces méthodes se retrouvent souvent dans les secteurs les plus rentables de l'agriculture. C'est pourquoi l'AMAP privilégie ceux qui prennent le risque de perdre en rentabilité mais qui apportent leur touche à la sauvegarde de notre environnement. D'autre part s'intéresser plus globalement aux systèmes agricoles a son importance dans la préservation de la paix : Prokop nous a fait remarquer que chacune des révolutions ou grands événements de l'Histoire a débuté avec pour cause une pénurie alimentaire ou une panique en lien avec notre besoin naturel de manger et boire. Si aujourd'hui cela peut sembler naturel d'avoir trois – ou quatre pour les gourmands – repas par jour, il n'y a qu'à notre époque et dans les pays riches que ce luxe d'être rassasié, voire de surconsommer, existe. Dans la crise environnementale que nous traversons, il est alors central de promouvoir une agriculture citoyenne et de proximité. Le fait d'agir collectivement est un véritable enjeu pour surmonter les futures pénuries en eau, en ressources minières et pétrolières ainsi que les instabilités climatiques.



J'ai ensuite repris contact avec eux ensuite pour m'intéresser à leurs propres convictions et motivations.

- Comment aider ?

S'engager dans une AMAP comprend certaines conditions à la fois pour les producteurs, le groupe « AMAP » intermédiaire et les « Amapiens », personnes extérieures à l'association qui viennent chercher leur panier saisonnier hebdomadaire. La règle des 3x3 implique chacun de ces acteurs. Leurs valeurs se basent sur des principes de qualité, de partage, de confiance et d'équité. Il s'agit d'une relation horizontale, plus interactive et directe. Devenir Amapien implique une certaine procédure pour s'assurer de repartir le panier rempli chaque semaine et de participer à la ferme. Le contrat peut dépendre de la quantité de légumes souhaitée et c'est à ce moment qu'ils règlent le montant des légumes sur une année.

« C'est mon avis mais il ne faut pas se lancer dans des programmes tout faits parce qu'en fait on est assez dans le flou et que le système nous pousse à agir de telle manière comme le *greenwashing*. Ça arrive à tous de se faire avoir. Mon conseil est d'utiliser son esprit critique pour s'informer et ne pas rester sur des idées toutes faites. » - Prokop.

« Oui, il faut essayer de comprendre dans la complexité et de monter des choses collectivement car dans les défis futurs à relever le groupe est essentiel et nos objectifs doivent être cohérents pour s'entendre avec les autres. Ce n'est évidemment pas simple, entre les différentes spécialités. » - Léa.

- Présentez-vous. Pourquoi avoir monté une AMAP ?

« Je suis psycho-sociologue. Depuis plusieurs années, j'étais intéressée par les questions environnementales. Au sein de l'association initiale (Beauregard) on réfléchissait à avoir un réel impact, qui puisse transformer la vie locale. J'étudiais justement les liens entre société/groupe et individu et la manière dont étaient gérées les villes mais ne connaissais pas du tout le concept d'AMAP. C'est Prokop qui est venu nous le présenter. » - Léa



Local de l'AMAP

« J'ai étudié la philosophie, pour le cinéma. J'ai travaillé comme chef électricien pour des tournages. J'ai envie depuis le lycée de faire des choses collaboratives, même s'il est dur de rassembler des personnes



Une « journée à la ferme »

motivées. J'étais d'abord dans une association d'ordre artistique, sans côté « politique ». Après dans cette association, c'est plus d'évé-

nementiel avec la création par exemple d'un « bar associatif ». L'actualité et les dérèglements climatiques nous poussant toujours à se résigner, on a voulu saisir l'occasion avec l'AMAP. » - Prokop

- Quels sont vos moyens de communication et la nature de vos actions ?

« Au début en mars 2020, on a surtout utilisé les moyens numériques : les réseaux sociaux, les mails. L'association nous donnait déjà une visibilité d'un millier de personnes et beaucoup sont aussi arrivées par le bouche à oreille. L'autre vague de communication fin 2020 consistait en du démarchage, du tractage... directement au contact des personnes. » - Léa.

« Communiquer dépend des projets et des cibles. Ici, il faut jouer sur la proximité, moyen intéressant pour renouer avec notre territoire, le voisinage ! C'est assez inexistant en banlieue et ça permet de rapprocher en ayant un intérêt individuel à manger des bons légumes et faire un geste pour l'environnement et rencontrer ses voisins. Pour faire connaître L'AMAP, c'est donc surtout du boîtage, et éventuellement sur les groupes de villes sur les réseaux sociaux. » - Prokop.

- Votre rôle dans l'AMAP ?

Prokop « Le plus important c'est de rencontrer le maraîcher et d'instaurer une dimension humaine. Donc on vérifie si son activité est cohérente avec nos objectifs. On va aussi sur place tisser des liens et connaître l'histoire du producteur, ce qui nous sert à la communication avec les Amapiens. »

Léa « Il y a aussi les missions administratives avec les contrats et les chèques. Sur le groupe Signal (comme Whatsapp), on fait aussi vivre le groupe AMAP, même parfois au-delà. Toute convivialité se trouve dans les rassemblements et les journées à la ferme, qui fait partie des engagements. Contractuellement, les Amapiens doivent aussi se relayer chaque semaine pour la distribution dans les paniers de façon équitable, entre autres. »



On les croise tous les matins...

En tant que lycéens, nous empruntons tous (ou presque) le bus. Que ce soit pour se rendre au lycée ou rentrer chez nous, il s'agit du moyen de transport le plus pratique pour nous. Mais savez-vous qui se cache derrière le chauffeur que vous voyez si souvent ? Philippe Chevillard a accepté de répondre à nos questions et de nous détailler la routine de son métier.

- *Pouvez-vous vous présenter, et présenter votre métier ?*

Je m'appelle Philippe Chevillard, je travaille à la RATP depuis 9 ans, maintenant en tant que machiniste receveur, autrement dit chauffeur de bus. Machiniste parce qu'on déplace le véhicule et receveur parce qu'on a accès à l'argent (vente de ticket).

- *Quelle est votre routine de travail ?*

Les horaires sont très variés. En ce moment mes services sont le matin. La prise de service est à 4h13. Entre la prise de service et la sortie du bus, nous avons 10 minutes pour démarrer et contrôler que tout va bien : l'extérieur du bus : les lumières, les clignotants, l'état général du bus, les portes et à l'intérieur du bus : les valideurs, tous les matériaux de sécurité : marteau brise glace, extincteur et le plan de ligne (obligatoire). Il y a un petit ordinateur dans lequel on rentre notre ligne, la police (le numéro du bus de quatre chiffres qui permet d'identifier le bus), le matricule (numéro personnel du machiniste receveur) et la ligne (par exemple : 113). La sortie du dépôt est à 4h23 et je préviens le régulateur afin d'instaurer une bonne relation et à 4h24 je vais chercher les premiers clients. Les services durent en moyenne 6h38 par jour (le temps minimum d'un service est de 4h30). Nous devons être très précis au niveau des minutes, parce que les passagers ont des horaires précis.

- *Quelle est la dimension humaine dans votre métier ?*

Aujourd'hui, le contact avec les passagers est plus difficile, on est séparé de la clientèle (en raison de la COVID) et nous avons donc moins de relations avec les voyageurs. On essaie d'apporter le maximum de services, hormis le déplacement il y a aussi le conseil (arrêts, problèmes de RER, la direction et la sécurité du bus). On essaie de respecter les horaires au maximum parce qu'il y a des temps de passage liés à la circulation.



Dessin par Clara Bang

- *Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ? Et le moins ?*

Il faut aimer conduire, aimer le rapport humain et la responsabilité de la sécurité de tous les passagers. Il faut faire attention à conduire de manière souple pour ne pas secouer les voyageurs en sachant que la majorité est debout. C'est un métier où l'on est en permanence à l'extérieur. Il y a des possibilités de changement de services : service du matin, du soir, de nuit, avec une coupure. Ce métier permet aussi une organisation plus facile pour la vie personnelle.

L'incivilité est de plus en plus importante en île de France (grande métropole) et c'est le problème de ce métier, on ne s'en rend même plus compte.

Il y a les contraintes des horaires mais ça ne me perturbe pas car ça me permet une organisation plus personnelle. On peut aussi relever les problèmes de circulation mais ce sont des problèmes habituels que tout le monde vit.

Il n'y a pas de « choses » qu'on déteste. Il s'agit d'un métier de sécurité, on a la responsabilité des gens dans le bus. Il faut l'assumer pour ne pas faire prendre de risques aux passagers. Il faut que les voyageurs aient confiance et on se doit d'instaurer la confiance.



- *Y a-t'il plus de contraintes depuis le COVID ?*

Le port du masque est un peu compliqué à faire respecter mais ce n'est pas une catastrophe. On ressent aussi la séparation avec la clientèle du fait du plexiglas.

Chose compliquée, il est impossible de garder la distanciation sociale dans les bus (nous avons dû mettre des étiquettes un siège sur deux, mais c'est impossible) donc il faut faire davantage respecter le port du masque. Les bus sont désinfectés toutes les nuits mais pas par les machinistes receveurs.

- *Hormis la conduite du bus, quelles sont vos autres tâches ?*

A chaque course, nous avons une pause servant à surveiller que les passagers n'aient rien oublié dans le bus, si c'est le cas, on appelle ça des OT (objets trouvés), on les ramène au dépôt. Ils seront gardés au dépôt et envoyés aux objets trouvés à Paris.

Pendant le plan Vigipirate, donc encore maintenant, nous devons surveiller les sacs à dos abandonnés et être prudent sur les bagages. Si on remarque un sac abandonné nous devons le signaler au CLIV. Nous sommes reliés à un centre de régulation par téléphone dans le bus. On est leurs yeux. C'est aussi auprès d'eux qu'on explique les éventuels retards.

- *La profession a-t-elle évoluée ?*

L'évolution je ne la ressens pas plus que ça, ça ne fait pas longtemps que je suis machiniste, même si l'incivilité est plus importante qu'avant. Il n'y a pas vraiment de changement depuis 50 ans, les bus étaient différents et un contrôleur s'y trouvait toujours. Aujourd'hui, le travail est plus anonyme, plus froid. Il y a de plus en plus de circulation, néanmoins, le matériel évolue, on est assez privilégié (par exemple les sièges sont de plus en plus confortables). Aujourd'hui, certains bus sont hybrides mais il y aura sûrement des bus électriques dans peu de temps.



Tableau de commandes



< Avant du bus

Fond du bus >



- *Que diriez-vous pour résumer tout cela ?*

Ce n'est pas un métier désagréable, il faut le prendre avec du recul et ne pas s'arrêter à des détails comme la circulation, les rapports avec certains voyageurs. Il ne faut pas être trop tendu, il vaut mieux arriver avec de l'avance le matin et savoir déconnecter quand on a fini son service. Il faut toujours se souvenir de la responsabilité que l'on a par rapport aux voyageurs.

Photos et propos recueillis par Inès Aslangul



Petit état des lieux sur les dirigeables modernes

Renaissance d'une invention

Maintenant que nous connaissons l'histoire des zeppelins (voir Brève histoire du zeppelin, dans le n16), nous pouvons nous concentrer sur des versions plus modernes, comme sur les *Flying whales*.

Après la Seconde guerre mondiale, les dirigeables ne sont plus utilisés ; pour cause, trop onéreux, nécessitant beaucoup d'hommes d'équipage et ne pouvant soulever qu'un poids très faible comparé aux avions.

Le projet de recommencer à utiliser les dirigeables dans un but industriel date de peu (quelques dizaines d'années). En effet, contrairement aux avions, ils peuvent rester au même point, charger et décharger en vol et sont utiles pour récupérer ou envoyer des ressources là où les pistes ne peuvent être construites dans une zone forestière ou des villages isolés.

Mais pour que leurs utilisations industrielles soient rentables, il faut des vaisseaux de plus en plus grands. C'est pour cela que la société française *Flying Whales* décide de relever le défi, avec leurs nouveaux bijoux volants de plus de 200 mètres de long (premier vol commercial prévu en 2024). La société est aidée financièrement en particulier par le Québec et la France, qui y voient un intérêt pour revaloriser leurs forêts.



Photographie prise par Airwolfhound

Paradoxe écologique ?

De plus, l'intérêt croissant porté pour la protection de l'environnement permet d'autant plus de valoriser cette industrie qui pollue peu en vol. La société promet 0 rejet de CO2 quand ils auront réussi à développer la pile à combustible (fonctionnant à l'hydrogène), pour le moment il faudra se contenter de kérosène. Cependant cela n'est pas aussi beau que l'on nous promet, puisque le dirigeable, certes très peu polluant, ne remplacera pas l'avion, et n'agira qu'en complément à ce dernier.

Enfin contrairement aux anciens zeppelins, il sera gonflé principalement d'hélium, gaz ininflammable mais dont les conditions d'extraction sont assez polluantes contrairement à l'hydrogène. Il est également plus lourd que l'hydrogène – ce qui en augmente le coût – et n'est disponible qu'en quantité limitée sur Terre. Cela reste pourtant le meilleur choix pour assurer un transport surplombant les villes et les forêts et l'embarquement de passagers.

Il ne faut pas oublier que ce véhicule nécessite des matériaux dont la fabrication est très polluante. Malgré cela, la quantité de pollution que dégagera l'industrie des dirigeables reste infime par rapport aux navires et aux avions. De surcroît, ces navires du ciel permettent de redynamiser certaines régions (en particulier l'Aquitaine, pour la France).



Dirigeable de haute altitude de la société Lockheed Martin; Auteur inconnu, Domaine public



Une nouvelle ère ?

Beaucoup de sociétés développent leurs propres dirigeables, certains gigantesques, d'autres plus modestes. Peu s'aventurent cependant au-delà de la conception d'un plan ou d'un prototype, faute d'aides des gouvernements.



Zeppelin NT, photographie de J.Rohrer, GNU Free Documentation License et CC 3.0

Ces géants du ciel peuvent aussi être utilisés pour le tourisme, que ce soit via des croisières à 25 km du sol ou au-dessus des pôles. Déjà existantes pour accomplir des voyages modestes, plusieurs compagnies s'y essaient, comme H.A.V. (entreprise anglaise) avec leur Airlander 10. Cependant, le prix restera, comme par le passé avec les zeppelins, tarif élevé.

La plupart de ces projets commerciaux et touristiques (moins pour un usage militaire) sont français : les dirigeables deviendront-ils une spécialité française ou un échec total ?

Hugues Martinou

- Conseil de lecture -

> *Balzac, le roman de sa vie* de Stefan Zweig

Nous connaissons tous Balzac et ses œuvres : *La peau de chagrin*, *le colonel Chabert*, *les Chouans...* Mais connaissons-nous vraiment sa vie ? Publié en 1950, la biographie *Balzac, le roman de sa vie* de Stefan Zweig nous fait découvrir la vie d'un écrivain au tempérament exacerbé et à la routine d'écriture la plus difficile que l'on connaisse.

Le livre se découpe en six parties découpant ainsi la vie de Balzac : La jeunesse et les débuts, Balzac à l'œuvre, le roman vécu, splendeur et misère du romancier, le créateur de la comédie humaine et enfin dernière victoire et mort. On découvre un homme au talent prodigieux, excessif et travailleur. Il écrit quinze heures par jour, se lève à minuit ou une heure du matin et écrit. Entre sa quête de fortune et sa passion, il y a un gouffre, et Balzac cherchera toute sa vie la tranquillité assurée par l'argent. Pourchassé par les créanciers et les huissiers, il voyage beaucoup, empruntant de faux noms. Finalement, cette misère le motive. Plus sa situation financière est mauvaise plus son talent se développe. Ses plus grands chefs-d'œuvre ont été rédigés en vitesse, dans la solitude et sous la pression des créanciers.

Il s'agit d'un livre qui m'a plu tant par la forme que par le fond. En effet, l'écriture de Stefan Zweig me touche toujours et j'apprécie retrouver les mots de Balzac lui-même dans quelques citations ou dans les lettres que Stefan Zweig introduit. « Je te supplie, par l'amour fraternel que tu as pour moi, de ne jamais me dire, en parlant de quelque chose de moi : C'est bien ! Ne me découvre que des fautes et renferme tes louanges » écrit-il à sa sœur.

Inès Aslangul



Le biomimétisme

Le biomimétisme est la science de l'imitation de la nature. Dans la vie de tous les jours, il s'agit de s'inspirer du vivant pour développer de nouvelles technologies. En effet quoi de mieux que de s'inspirer des 4,1 milliards d'années de recherche que la Terre a menées? Quel laboratoire pourrait se vanter d'avoir de meilleurs résultats que celui-ci ?

Dans la nature aucune matière n'est un déchet

Nombreuses sont, aujourd'hui, les personnes qui pensent que le CO₂ est un déchet pour la société. Or la nature le considère comme une molécule comme les autres pour fabriquer de nouvelles matières. Ainsi la plante, base de la vie, l'utilise dans la photosynthèse, base de toute la chaîne alimentaire. Le corail est aussi issu d'un mélange de CO₂ et de différents autres minéraux. Comme nous pouvons le voir la nature fait en sorte d'utiliser toutes les molécules à sa disposition pour créer de nouveaux matériaux et c'est pourquoi l'Homme a tout intérêt à s'en inspirer pour ses nouvelles créations et régler ses problèmes de pollution.

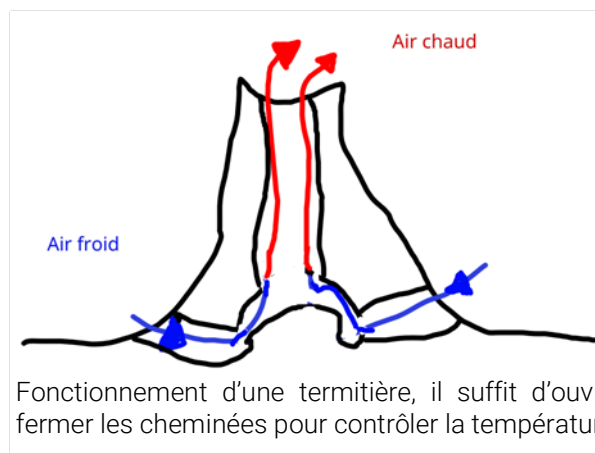
Exemples d'inventions inspirées par le biomimétisme

Le biomimétisme peut s'appliquer à tous les domaines de l'automobile à l'architecture en passant par l'énergie. Il y a quelques années, des chercheurs ont réussi à produire du béton à partir de CO₂ en mélangeant de l'eau de mer et du CO₂. Ainsi alors qu'une tonne de béton produit, avec la technique usuelle, environ une tonne de CO₂, cette nouvelle technique en consomme 0,5 tonne. De plus, cette technique utilise moins d'énergie que l'ancienne.

La structure de la matière est tout aussi importante que sa composition

Les chercheurs ont pu s'inspirer de l'architecture des termitières pour construire des bâtiments plus sains énergétiquement. D'autres ont remarqué qu'alors que nous utilisons de la peinture, souvent toxique, pour colorer nos objets, la nature est riche est en couleur sans provoquer d'aussi dangereuses réactions. Elle utilise la structure de la matière pour renvoyer certains rayons et créer une lumière plus éblouissante. Ainsi le paon ne possède qu'une pigmentation marron

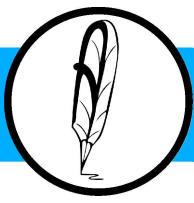
et nous pouvons quand même admirer de jolies couleurs bleues, vertes ou jaunes. Nous pourrions ainsi éviter l'usage de produits chimiques courants dans les peintures notamment sur les automobiles. Les éoliennes ont aussi beaucoup changé ces dernières années avec un changement de forme de leurs pâles voire même la suppression de celles-ci. Après l'observation de bancs de poissons qui créent des vortex (interférence dans le flux d'air) en nageant, les scientifiques ont pu optimiser le placement des éoliennes et augmenter la production d'électricité verte au mètre carré.



Fonctionnement d'une termitière, il suffit d'ouvrir/fermer les cheminées pour contrôler la température

La France en retard sur les formations au biomimétisme

Selon la synthèse des formations en biomimétisme de la CEEBIOS (Centre d'études et d'expertises en biomimétisme), en novembre 2017 la France possédait 3 formations diplômantes où le biomimétisme était abordé : un diplôme universitaire délivré par l'université de Bretagne occidentale, une formation à l'université de Nice Sophia-Antipolis allant du niveau licence pro à Master 2 en passant par un master 1 et une formation à l'université Paris-Saclay en mater 2. D'autres écoles d'ingénieurs et universités françaises proposent d'aborder sous forme de module le biomimétisme mais ne délivrent pas de diplôme par la suite.



Ces chiffres sont très faibles par rapport à ceux de l'Allemagne qui possède 6 masters et 6 licences diplômantes sur le biomimétisme. En Europe seules la Suisse et la Suède possèdent des formations de niveau doctorat sur le biomimétisme. En Amérique du nord se sont plus de 9 universités qui travaillent en lien avec l'Institut Biomimicry 3.8 (premier cabinet de conseil en bio-inspiration au monde. Il propose des conseils en intelligence biologique, des formations professionnelles et des sources d'inspiration.)

Les réponses à un monde meilleur sont donc toutes autour de nous. Il faut juste savoir regarder et reproduire ce que la Nature a développé depuis des siècles. Si vous voulez en savoir plus sur ce sujet, voici quelques idées de livres à lire et de vidéos à regarder.

Un livre (disponible au CDI) sur beaucoup d'applications de biomimétisme : *Biomimétisme : Quand la nature inspire des innovations durables*, de Janine M. Benyus, Editeur : Rue de l'Echiquier (couverture ci-dessous)



Une série de reportages de Arte : <https://www.biomimesis.fr/video-biomimetisme-naturellement-genial/>

Une vidéo de Arte sur l'utilisation de bactéries dans le béton : <https://www.youtube.com/watch?v=Xc3hKV5TUwI>

Une vidéo en anglais sur l'application du biomimétisme : https://www.youtube.com/watch?v=UHb_XNglHFY

Gabin Alvarez Silva

- Le saviez-vous ? -

> La crevette pistolet

Il existe des crevettes appelées crevettes pistolets capables de produire un son de 200 décibels pour étourdir voire même tuer certaines proies ou prédateurs. Cet animal de quelques centimètres se sert de ses pinces pour créer à partir d'un jet d'eau très rapide une différence de pression formant une bulle qui implose et produit ce son extrêmement puissant.

Pour vous éclairer sur l'intensité de ce bruit, sachez qu'à 170 décibels, les tympans humains explosent et à 200 décibels, le cerveau le perçoit comme une onde de choc mortelle. La nature est bien faite non ?



Photo par Anker A, Grave S (Wikipédia)

> Les araignées ne sont pas des insectes



Photo par Géry PARENT (Wikipédia)

Les araignées ne sont pas des insectes mais des arachnides. Les insectes ont obligatoirement 6 pattes (abeilles, coccinelles, papillons, mouches...) tandis que les araignées en ont 8. Il en va de même pour les scorpions, les acariens ou encore les tiques.

D'autres différences sont à constater entre insectes et arachnides. Les insectes ont généralement des ailes, ils ont deux yeux et leur corps se divise en trois parties (tête, thorax et abdomen) tandis que les arachnides n'ont pas d'ailes. Ils peuvent posséder entre 0 et 8 yeux et leur corps est divisé en deux parties (céphalothorax et abdomen).

Marion Giraud



L'horoscope de ce printemps

Nous avons tiré les cartes, lu les étoiles et consulté notre boule de cristal pour te fournir le meilleur horoscope possible : Bonne lecture !

Bélier (21 mars - 20 avril)

Autorise-toi à agir sur un coup de tête comme tu sais si bien le faire mais gare à ne pas frapper trop fort.

Taureau (21 avril - 20 mai)

Il est temps de prendre le taureau par les cornes et de montrer que tu peux faire face à n'importe quelle difficulté !

Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Le printemps est là, c'est le moment pour laisser ta tristesse derrière toi, voir la vie du bon côté et apprendre à s'aimer. Je t'assure que ça aide à se sentir mieux !

Cancer (22 juin - 22 juillet)

Les résultats seront bientôt là ! Ne perds pas espoir!

Lion (23 juillet - 22 août)

À toujours rugir tu finis par effrayer tous les animaux de la savane... Réveille le lionceau qui sommeille en toi et fais de nouvelles rencontres.

Vierge (23 août - 22 septembre)

Tu penses aux autres et c'est génial, mais ne t'oublie pas non plus, tu as le droit de le dire quand ça ne va pas.

Balance (23 septembre - 22 octobre)

Ouvre-toi au monde ! Découvre de nouveaux horizons cela ne pourra que te faire du bien. Trouve le bon équilibre entre ton monde et celui des autres.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Ne te repose pas sur tes lauriers et continue à travailler.

Sagittaire

(23 novembre - 21 décembre)

Prends du temps pour toi, place ton bien être en premier dans le sens de tes priorités.

Capricorne

(22 décembre - 20 janvier)

Un peu de changement ça fait toujours du bien ! Essaie et surtout, ne te laisse pas décourager par le regard des autres.

Verseau (21 janvier - 18 février)

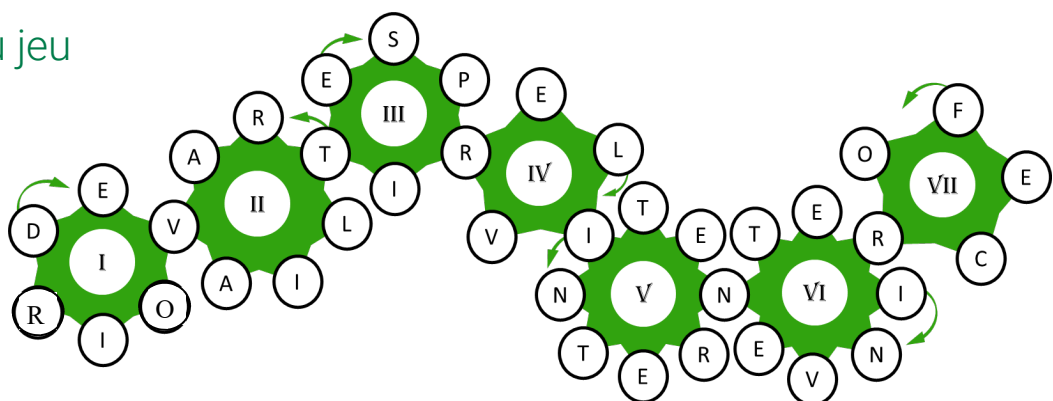
Dans les moments difficiles, n'oublie pas que tu n'es pas seul au monde. Tes amis et ta famille sont là pour t'écouter et te soutenir.

Poisson (19 février - 20 mars)

Allez, jette-toi dans le grand bain, tu te sentiras comme un poisson dans l'eau une fois cet effort accompli.

Marion Giraud & Maëlle Guille des Buttes

Solution du jeu





Conversation

- Ils partiront vite, mes baisers sur ton ventre.
- Ils s'enterrent déjà sous ma peau de décembre, pour venir se poser comme la neige sur les roses.
- Couvrons nos cœurs d'ecchymoses.

J'ai laissé les volets entrouverts
Qu'ils filtrent dans la brume de mes rêves son ombre hésitante,
Elle oscille entre deux vagues de sommeil.

- Ne me la(i)sse pas.

J'ai renversé le ciel en nous laissant tomber sur son lit, comme la nuit tombe derrière le crépuscule orangé qui s'enfuit ou comme l'on tombe amoureux des passants inconnus, à la dérobée. J'ai enlevé sa chemise, il a mordu dans mon cœur étranger.

- Je veux te (dé)couvrir.

Il abaisse ses vers tendres jusqu'à mes lèvres charmées, pour m'embras(s)er l'âme autant que la langue. Je me perds dans ses bras autant que je le noie entre les lignes.

- Regarde-moi de tes yeux vides, m'ordonne-t-il. Je t'aimerai Candide mort. Et dans l'ombre noire de la ville, je te briserai comme ce vers entre mes doigts rougis par le sang de l'Amour. Je suis tien jusqu'à la mort des jours.

J'aimerais me détacher de ma peau et me vêtir de la sienne.

Nous jetons l'Amour au trottoir, l'âme ennuyée. Désinvolte dans les gestes, il retient ma nuque loin de ses lèvres. Puis, d'un mouvement agacé, fait valser nos langues, sous des notes tumultueuses.

- Tu n'as pas trop froid aux mains ?

Non tes yeux
se posent comme une couverture
sur ma peau nue
tu m'empoisonnes aux charmes des roses
les pétales jonchent les avenues

Peut-il lire en moi autant qu'il lit mes vers ? Je ne nous dévoile qu'à moitié chaque fois. Quelle importance, tout pourrira après hiver.

La Plume recrute !

Vous souhaitez partager votre passion, votre intérêt, vos idées ? Vous avez une envie de développer vos sens littéraires ? N'hésitez alors plus !

La Plume d'Albert est un journal ouvert à tous, qui saura vous accueillir, vous donner une place, et partager votre enthousiasme. Vous ne souhaitez pas vous engager par soucis de temps, de charge de travail, ou tout simplement d'inspiration ?

L'entrée à *La Plume* n'est en aucun cas un engagement à plein temps !

Vous êtes tous, autant que vous êtes, invités à écrire ce qui vous inspire, même s'il ne s'agit que d'une unique participation.

Alors, n'attendez plus, écrivez nous dès maintenant, ou parlez à Mme Lebon, qui partagera votre volonté à l'équipe

Nous écrire

✉ plume.albert2017@gmail.com 📷 [@plume_d.albert](https://www.instagram.com/@plume_d.albert) 👤 Néo : La Plume d'Albert

L'équipe

Rédactrices en chef : Palmyre L., Maëlle GdB., Marion G., Inès A.

Rubrique Orientation : Juliette V.

Rubrique Point de vue : Palmyre L., Ethan D.

Rubrique Société : Inès A., Palmyre L.

Rubrique Culture : Hugues M.

Rubrique Sciences : Gabin A.S.

Rubrique Littérature : Mathilde F.

Rubrique Jeux : Maëlle GdB.

Horoscope : Maëlle GdB., Marion G.

Maquettistes : Juliette V. et Eléonore B.

Illustratrices : Ayumi T.K., Clara B.

Remerciements particuliers à Mme Lebon

Directrice de publication : Mme Drouet

